

## Recyclage des piles usagées

Les remarques suivantes concernent les personnes qui utilisent des piles ou des appareils livrés avec une pile et qui ne sont pas destinés à la revente (consommateurs) :

### 1. Recyclage gratuit des piles usagées

Les piles et les batteries ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères courantes. Pour assurer l'élimination appropriée des piles usagées, vous êtes légalement tenus de les déposer au centre de collecte de votre commune, dans les grandes surfaces ou tout autre point de vente de piles ou de batteries. En tant que distributeur, nous sommes également tenus de reprendre les piles usagées. Toutefois, cette obligation de reprise se limite aux piles usagées de type que nous utilisons ou avons utilisé dans notre gamme de produits. Les piles ou les batteries que vous avez reçues avec un appareil acheté chez bitiba peuvent être renvoyées par courrier suffisamment affranchi à l'adresse suivante :

Rhenus Contract Logistics Chalon

Bâtiment A

Distripôle Chalon

ZAC du Parc d'Activité du Val de Bourgogne

71100 - SEVREY

### 2. Signification du symbole de la poubelle barrée

Le symbole de la poubelle barrée sur les produits et les piles (cf. ci-dessous) indique que les piles ne doivent pas être jetées dans les déchets ménagers. Lorsque les symboles Hg, Cd ou Pb sont indiqués, cela signifie que la pile contient plus de mercure ( $\text{Hg} > 0,0005 \%$ ), cadmium ( $\text{Cd} > 0,002 \%$ ) ou plomb ( $\text{Pb} > 0,004 \%$ ) que la valeur spécifiée dans la Directive 2006/66/CE sur les piles et les batteries.

## Recyclage des appareils électriques et électroniques usagés

Le pictogramme « poubelle barrée » indique que les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être jetés dans les déchets ménagers. Vous pouvez les déposer gratuitement au centre de collecte de votre commune. Vous pouvez également renvoyer les petits appareils usagers par colis postaux. Pour ce faire, nous vous fournissons une étiquette de retour que vous pouvez demander par téléphone au : 0805 102 849, ou par e-mail à l'adresse suivante:

[service@bitiba.fr](mailto:service@bitiba.fr). Veillez à ce que l'emballage soit suffisamment résistant pour éviter que l'appareil ne soit cassé ou écrasé. Veuillez noter que nous ne reprenons les appareils usagers dont les bords mesurent plus de 25 cm que si vous avez acheté un produit du même type chez nous. Le retour d'un appareil usager peut être refusé si celui-ci représente un danger pour la santé ou la sécurité de l'homme. Il est de votre responsabilité de supprimer toutes données personnelles présentes sur l'appareil. Veillez à retirer les piles et les batteries à l'intérieur de l'appareil à recycler.

### Obligations réglementaires s'appliquant à l'emballage

Le recyclage et l'élimination des emballages nous incombent et sont effectués par une société de

gestion des déchets habilitée.